

**DEPARTEMENT DE LA LOIRE
ARRONDISSEMENT DE SAINT ETIENNE
MAIRIE DE SAINT APPOLINARD - 42520**

Nbr membres : 13
En exercice : 13
Présents : 11
Votants : 11

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202012-20221216-42161222-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2022

Affichage : 19/12/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt deux le seize du mois de décembre à 20 heures se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Annick FLACHER, Maire

Présents : FLACHER Annick, GERY Jacques, NAVEZ Marie-Louise, Julien LIMONE, BLANC Emilie, GIRAUD Jean, BARDY Benoît, GRANGE Yves, Pierre DUPINAY, Anthony CLUZEL, DEGAND Nathalie
Excusées : ROUCHOUSE Muriel, CANET Véronique,
Secrétaire de séance : NAVEZ Marie-Louise

N° 42 161222

OBJET

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE MME NADINE DESCOMBES
AGENT DE LA CCPR, EN TANT QUE RENFORT AUPRES DES COMMUNES**

Mme le Maire indique aux membres du conseil municipal que la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) peut mettre un agent, Mme Nadine DESCOMBES, en renfort auprès de la commune pour des missions d'accueil, secrétariat, comptabilité, assistance aux élus, tenue à jour du fichier électoral.

Cette mise à disposition est établie pour 3 ans, du 1^{er} novembre 2022 au 31 Octobre 2025.


Le Maire propose aux membres du conseil municipal d'adhérer à ce dispositif et d'approuver la convention de mise à disposition de Mme Nadine DESCOMBES. Cette mise à disposition se fera sur demande des communes en tant qu'agent de remplacement/renfort.

**OUI CET EXPOSE ET APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE DES PRESENTS**

- Accepte d'adhérer à ce dispositif et approuve la convention de mise à disposition de Mme Nadine DESCOMBES, en tant qu'agent de remplacement/renfort pour la période du 1^{er} novembre 2022 au 31 Octobre 2025.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus

La secrétaire de séance
ML NAVEZ



Le Maire

A. FLACHER

